

Notice d'utilisation

Air Top Pro 25

Appareil de chauffage à air



Français

Sommaire

1 Généralités	3
1.1 But visé par ce document	3
1.2 Utilisation de ce document	3
1.3 Garantie et responsabilité	3
2 Sécurité	3
2.1 Utilisation conformément aux dispositions	3
2.2 Consignes de sécurité générales	3
2.3 Prescriptions et dispositions légales	4
3 Utilisation	4
3.1 Éléments de commande	4
3.2 Démarrage et arrêt de l'appareil de chauffage	5
3.3 Utilisation de l'appareil de chauffage sur des véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses par route (ADR)	5
3.4 Redémarrage de l'appareil de chauffage après un arrêt automatique	5
3.5 Fonctionnalité en altitude	5
4 Carburant	5
4.1 Passage du mode de fonctionnement gazole d'été au mode de fonctionnement gazole d'hiver	5
5 Air de combustion	6
6 Gaz d'échappement	6
7 Nettoyage	6
8 Pannes	6
9 Entretien	7
10 Élimination	7
11 Service de maintenance et service après-vente	7
12 Déclaration de conformité	8
13 Homologation Air Top Pro 25	9

1 Généralités

1.1 But visé par ce document

Cette notice d'utilisation contient des informations permettant une utilisation sûre du Air Top Pro 25.



REMARQUE

La disponibilité effective des fonctions dépend du type d'appareil de chauffage installé.



REMARQUE

Lire attentivement et respecter la notice d'utilisation de l'appareil de chauffage ainsi que les consignes de sécurité qu'elle contient.

1.2 Utilisation de ce document

- ✓ Avant toute utilisation de l'Air Top Pro 25, lire et respecter la présente notice d'utilisation ainsi que la notice d'utilisation de l'élément de commande.
- ✓ Remettre cette notice d'utilisation aux propriétaires ou utilisateurs ultérieurs de l'Air Top Pro 25.

Pour accéder à d'autres documents, utilisez l'une des options suivantes :

Webasto Dealer Portal

(<https://dealers.webasto.com>)

Les instructions d'utilisation sont également disponibles en plusieurs langues à l'adresse : https://www.webasto-comfort.com/de-de/produkteuebersicht/#!*

1.3 Garantie et responsabilité

Webasto décline toute responsabilité quant aux défauts ou dommages résultant du non-respect des instructions d'installation et d'utilisation. Cette exclusion de responsabilité s'applique particulièrement à :

- Montage ou entretien effectué par un personnel non qualifié.
- Utilisation inappropriée.
- Réparations n'ayant pas été effectuées dans un atelier d'entretien et de maintenance Webasto.
- Utilisation de pièces de rechange qui ne seraient pas d'origine.
- Toute modification de l'unité sans accord préalable de Webasto.
- Endommagements de l'appareil dus à des influences mécaniques.
- En cas de non-respect des instructions d'entretien.



DANGER

Avant de faire le plein de carburant, arrêtez toujours l'appareil de chauffage.

2 Sécurité

2.1 Utilisation conformément aux dispositions



REMARQUE

L'appareil de chauffage ne doit pas être utilisé comme composant de sécurité. Il est destiné uniquement à procurer du confort.

L'appareil de chauffage fonctionne indépendamment du moteur du véhicule et est intégré dans l'équipement électrique du véhicule.

L'utilisation de l'appareil de chauffage est autorisée pour :

- Véhicules utilitaires légers (VUL)
- les véhicules poids lourds, autocars des classes européennes **M**, **N** et **O**

- les caravanes, les camping-cars, les bateaux, les hors-bord
- les engins de terrassement
- Les engins de chantier
- les chariots de manutention
- les véhicules intervenant dans des zones commerciales et industrielles ainsi que dans de petites entreprises.
- les machines agricoles et sylvicoles
- L'utilisation de l'appareil de chauffage est autorisée pour les voitures particulières (classe M1).
- Le montage dans des véhicules des classes O, N2, N3 et dans des véhicules transportant des matières dangereuses n'est pas autorisé.
- En ce qui concerne le montage dans des véhicules spéciaux, il convient de respecter les prescriptions en vigueur. D'autres utilisations sont possibles après accord délivré par Webasto.
- Dans les camping-cars et les caravanes, il est recommandé d'utiliser le Thermo Top Evo RV Classic avec fonction de chauffage continu.
- L'appareil de chauffage est utilisé en combinaison avec le système de chauffage du véhicule :
 - pour chauffer l'habitacle du véhicule
 - pour dégivrer les vitres du véhicule
 - pour préchauffer les
- moteurs à refroidissement par eau (si techniquement possible).
- Il est possible de monter l'appareil de chauffage soit comme chauffage autonome, soit comme chauffage auxiliaire.

2.2 Consignes de sécurité générales

2.2.1 Consignes de sécurité concernant le fonctionnement de l'appareil



DANGER

Risque de blessure dû à un appareil défectueux

Ne pas utiliser un Air Top Pro 25 défectueux et le mettre hors service en retirant le fusible en cas :

- de dégagements de fumée importants et durables.
 - de bruits de combustion inhabituels.
 - d'odeur de carburant.
 - d'arrêt permanent sur défaut avec messages d'erreur (code clignotant).
 - d'appareil de chauffage endommagé.
- Contacter l'atelier d'entretien et de maintenance agréé Webasto.



DANGER

Risque d'explosion dû à des marchandises dangereuses, explosives et inflammables

En ce qui concerne les véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses par route, une restriction du fonctionnement de l'appareil de chauffage (ADR) est obligatoire afin d'éviter de graves brûlures.

- Ne pas utiliser l'appareil de chauffage sur les lieux de chargement de marchandises dangereuses.
- Ne pas utiliser l'appareil de chauffage lors du chargement et du déchargement de marchandises dangereuses.

**DANGER****Risque d'incendie**

Matériaux ou liquides inflammables contenus dans le flux d'air chaud.

- ▶ Ne pas obstruer le flux d'air chaud.

**DANGER****Brûlures**

Risque de brûlures dû à un éloignement trop faible entre la sortie d'air chaud et des personnes

- ▶ Les personnes doivent être protégées contre le flux direct d'air chaud de l'appareil de chauffage et contre tout contact avec les surfaces brûlantes.
- ▶ Les pièces sensibles à la chaleur doivent être protégées contre le flux direct d'air chaud.

**AVERTISSEMENT****Risque d'explosion et d'asphyxie**

Ne pas utiliser l'appareil de chauffage :

- ▶ dans les stations-service et près de réservoirs de stockage de carburant.
- ▶ dans des endroits où peuvent se former des gaz ou des poussières facilement inflammables ainsi que dans des endroits où sont entreposés des liquides ou des matières solides facilement inflammables (p. ex. à proximité des lieux de stockage de carburant, de charbon, de poussières de bois, de silos à céréales, d'herbes et de feuilles sèches, de cartonnages, de papier etc.).
- ▶ en particulier en mode de démarrage de chauffage programmé (présélection de l'heure ou Te-lestart), dans des locaux fermés (p. ex. garages) sans dispositifs d'aspiration des gaz d'échappement.

**AVERTISSEMENT**

L'appareil de chauffage doit être utilisé uniquement dans les conditions générales prescrites. En cas de divergences, l'appareil de chauffage doit être traité immédiatement comme un appareil de chauffage défectueux et doit être mis hors service en retirant le fusible. Ne sont pas autorisées p. ex. :

- ▶ Fonctionnement à des températures non autorisées.
- ▶ Immersion de l'appareil de chauffage dans l'eau ou dans d'autres milieux liquides.

**REMARQUE****Maniement non conforme**

- ▶ Protéger l'appareil de chauffage contre les sollicitations mécaniques (p. ex. chutes, chocs ou coups).
- ▶ Ne pas monter sur l'appareil de chauffage.
- ▶ Ne pas placer d'objets sur l'appareil de chauffage.
- ▶ Éviter un arrêt non conforme de l'appareil de chauffage pendant le fonctionnement par inertie. Après arrêt via l'élément de commande, le ventilateur de l'appareil de chauffage continue de fonctionner par inertie.
- ▶ Toujours arrêter l'appareil de chauffage via l'élément de commande.
- ▶ Couper l'alimentation en tension une fois seulement que le fonctionnement par inertie est achevé.
- ▶ Ne pas utiliser d'appareils de chauffage qui sont tombés.

**REMARQUE**

Ne pas faire fonctionner l'appareil sans le bouchon borgne inséré pour le passage de faisceau de câbles non utilisé.

2.2.2 Prévention de dommages matériels**REMARQUE**

Après arrêt via l'élément de commande, le ventilateur de l'appareil de chauffage continue de fonctionner par inertie (réduit à 40 s pour l'ADR). Un arrêt non conforme, sans fonctionnement par inertie, peut endommager l'Air Top Pro 25.

- ▶ Toujours arrêter l'appareil de chauffage via l'élément de commande.
- ▶ L'utilisation d'éléments de commande programmables dans les véhicules ADR n'est pas autorisée.

2.3 Prescriptions et dispositions légales

Il existe dans le champ d'application de la réglementation européenne (UE) 2018/858 des procédures d'homologation conformément aux directives ECE R 122 (chauffage) et ECE R 10 (CEM) pour l'appareil de chauffage à eau Air Top Pro 25.



Lire et respecter les avertissements ainsi que les indications mentionnés dans la notice de montage et dans la notice d'utilisation.

3 Utilisation**DANGER**

Un démarrage ou un arrêt des véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses par route (ADR) par temporisation ou à distance n'est pas autorisé.

3.1 Éléments de commande**REMARQUE**

Utiliser des éléments de commande appropriés et validés par Webasto pour l'utilisation avec l'appareil de chauffage.

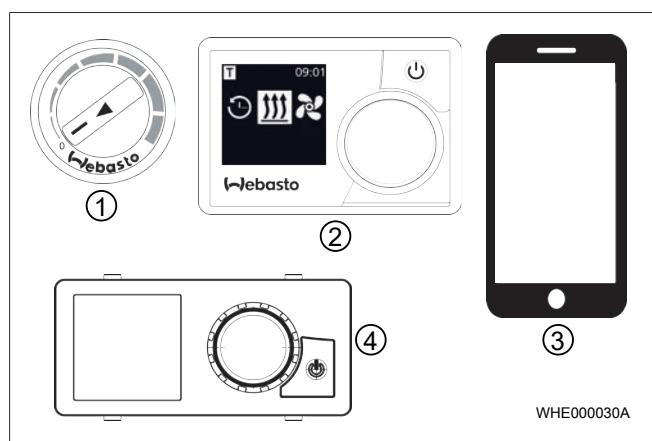


Fig. 1 Éléments de commande

①	Sélecteur rotatif numérique	③	ThermoConnect avec appli
②	MultiControl ou Smart-Control	④	UniControl



Tenir compte des exigences supplémentaires figurant dans la notice d'utilisation et de montage de l'Air Top Pro 25 et de l'élément de commande.

Le Air Top Pro 25 peut être équipé d'éléments de commande divers. Il est possible de combiner ces divers éléments de commande entre eux.

3.2 Démarrage et arrêt de l'appareil de chauffage

La mise en marche et l'arrêt de l'appareil de chauffage se font par différents signaux de commutation. Selon l'équipement du système, les signaux de commutation sont générés par un élément de commande Webasto ou par le système de commande du véhicule.



DANGER

Risque d'asphyxie et d'explosion

Pour les véhicules ADR : L'appareil de chauffage doit être mis en marche uniquement manuellement. L'appareil de chauffage ne doit pas être mis en marche automatiquement au moyen d'un interrupteur programmable.



DANGER

Risque de surchauffe

Utiliser un commutateur d'arrêt d'urgence uniquement en cas de danger, autrement, l'appareil de chauffage sera alors arrêté sans marche par inertie.



REMARQUE

Toujours arrêter l'appareil de chauffage via l'élément de commande.

Après l'extinction de l'appareil de chauffage au moyen de l'élément de commande, celui-ci passe par une courte phase de marche par inertie paramétrée. Un arrêt non conforme, sans fonctionnement par inertie, peut endommager l'appareil de chauffage.

3.3 Utilisation de l'appareil de chauffage sur des véhicules destinés au transport de marchandises dangereuses par route (ADR)

Pour l'utilisation des fonctions ADR, une variante d'appareil de chauffage compatible ADR doit être installée.



REMARQUE

Dans les cas suivants, il y a un fonctionnement par inertie ADR :

- le signal de la génératrice (D+, alternateur) est interrompu.
- un dispositif de convoyage (prise de force) appartenant au véhicule est mis en service.

À la fin de la marche par inertie ADR, l'appareil de chauffage se trouve en verrouillage ADR.



REMARQUE

Suppression du mode de blocage ADR :

- ▶ mettre hors service l'unité de transfert du chargement reliée au véhicule.
- ▶ remettre en service l'appareil de chauffage en le désenclenchant puis en le réenclenchant via l'élément de commande.

3.4 Redémarrage de l'appareil de chauffage après un arrêt automatique



REMARQUE

Perte de la fonction de chauffage possible

Après un arrêt automatique, il faut alors redémarrer manuellement l'appareil de chauffage.

Il est possible de remettre en service l'appareil de chauffage en le désenclenchant puis en le réenclenchant via l'élément de commande.

3.5 Fonctionnalité en altitude



REMARQUE

L'appareil de chauffage Air Top Pro 25 dispose d'une fonction automatique d'altitude. L'appareil de chauffage est homologué jusqu'à une altitude de 5 500 m au-dessus du niveau de la mer.

4 Carburant

L'appareil de chauffage est raccordé au réservoir du véhicule ou à un réservoir de carburant séparé.

Carburants appropriés :

- Air Top Pro 25D : Diesel DIN EN 590 et HVO DIN EN 15940
- Air Top Pro 25 Essence DIN EN 228 et éthanol E85 DIN EN 15293 – E100 DIN EN 15376

4.1 Passage du mode de fonctionnement gazole d'été au mode de fonctionnement gazole d'hiver

- ✓ Le plein en gazole d'hiver (résistant au froid) a été fait. Il se peut que des résidus de gazole d'été se trouvent encore dans le système de carburant de l'appareil de chauffage.

- Mettre en marche l'appareil de chauffage pendant env. 15 minutes (le système de carburant est maintenant rempli complètement de carburant résistant au froid).

5 Air de combustion



DANGER

Risque d'incendie

Matériaux ou liquides inflammables contenus dans le flux d'air de combustion.

- Ne pas obstruer le flux d'air de combustion

6 Gaz d'échappement



AVERTISSEMENT

Obstructions

Vérifiez que le système d'air de combustion et le système d'échappement ne sont pas obstrués.

En cas de système d'échappement ou de système d'air de combustion obstrué, l'utilisation en toute sécurité de l'appareil n'est plus garantie.

7 Nettoyage



REMARQUE

Ne pas nettoyer le Air Top Pro 25 avec un nettoyeur à haute pression.

Nettoyer avec précaution l'appareil de chauffage avec de l'eau et avec un nettoyant approprié au nettoyage des véhicules.

Si une grille d'aspiration a été installée à l'entrée d'air froid : nettoyer la grille d'aspiration.

8 Pannes



AVERTISSEMENT

Vérifiez que le système d'air de combustion et le système d'échappement ne sont pas obstrués.

En cas de système d'échappement ou de système d'air de combustion obstrué, l'utilisation en toute sécurité de l'appareil n'est plus garantie.

Une panne est signalée par un code clignotant ou sur l'afficheur de l'élément de commande :

- Pour les éléments de commande avec écran, les codes de défaut sont affichés sur l'écran.
- Le code de défaut est signalé sous forme d'une impulsion clignotante sur les tableaux de commande sans écran (analogique). Les impulsions sont courtes ou longues. Le nombre d'impulsions clignotantes longues correspond au numéro du code de défaut. F00 n'est qu'un clignotement rapide.
- Si un dysfonctionnement apparaît, contrôler les fusibles et les connecteurs.
- S'il n'est pas possible d'éliminer le défaut à l'aide des mesures décrites, contactez alors l'atelier d'entretien et de maintenance agréé Webasto.



REMARQUE

Des travaux de maintenance autonomes, notamment à l'aide de gaz ou de liquides inflammables, tels que des accélérateurs de démarrage, sont interdits.

Code clignotant	Hex	Description des défauts	Remèdes proposés	Avertissement
F00 ou 0*	00h	Aucun défaut enregistré	Arrêter et démarrer l'appareil de chauffage au moyen de l'élément de commande.	
F01 ou 1*	02h	Aucun démarrage de l'appareil de chauffage	Contrôler le niveau du réservoir de carburant	
F02 ou 2*	03h	Arrêt du mode de chauffage	Contrôler le niveau du réservoir de carburant	
F03 ou 3*	84h	Aucun démarrage de l'appareil de chauffage, arrêt du mode de chauffage	Contrôler le niveau de charge de la batterie	Danger : Choc électrique
F10 ou 10*	06h	Verrouillage de l'appareil de chauffage	Contrôler que le tuyau d'échappement du chauffage et la conduite d'air chaud ne sont pas obstrués, que les conduites d'air chaud ne sont pas pliées ou bouchées, ouvrir la sortie d'air.	Danger : Brûlures
-	17 h	Aucun démarrage de l'appareil de chauffage, arrêt du mode de chauffage	Contrôler le libre passage de l'aspiration d'air (air de combustion) et du tuyau d'échappement du chauffage ainsi que de la conduite d'air chaud.	Danger : Brûlures
-	-	Pour les véhicules de transport de marchandises dangereuses : Aucun démarrage de l'appareil de chauffage, arrêt du mode de chauffage	S'assurer que le dispositif de convoyage est hors service. Attendre que l'appareil de chauffage passe en mode de blocage sur défaut ADR Arrêter et démarrer l'appareil de chauffage	

Code clignotant	Hex	Description des défauts	Remèdes proposés	Avertissement
			fage au moyen de l'élément de commande.	
-	-	De la fumée noire se dégage de l'appareil de chauffage.	Vérifier que l'évacuation de l'air de combustion et des gaz d'échappement n'est pas bouchée	Danger : Brûlures

En cas de panne, l'élément de commande peut alors afficher une panne.

9 Entretien

- Faire fonctionner toutes les 4 semaines l'appareil de chauffage afin de prévenir un grippage des pièces mécaniques.
- Au début de la période de chauffe, faire contrôler l'appareil de chauffage par un personnel spécialisé.
- L'échangeur de chaleur de l'aérotherme a une durée de vie maximale de 10 ans. Passé ce délai, le fabricant ou un atelier agréé doit remplacer l'échangeur de chaleur par une pièce de rechange d'origine. L'appareil de chauffage doit être muni d'une plaque indiquant la date de vente et la mention « Pièce de rechange d'origine ».

10 Élimination

Ne pas éliminer le Air Top Pro 25 avec les ordures ménagères.

Respecter les réglementations régionales relatives à l'élimination des produits électroniques.

11 Service de maintenance et service après-vente

Lors de l'installation par l'atelier d'entretien et de maintenance agréé Webasto, l'appareil sera enregistré. Vous recevrez ensuite le document d'enregistrement.

Remettez ce document d'enregistrement aux propriétaires ou utilisateurs ultérieurs de l'appareil.

Avez-vous des questions techniques ou un problème avec votre appareil ?

Pour les numéros de téléphone nationaux de nos agences, veuillez consulter :

<https://www.webasto-group.com/en/the-company/locations-worldwide/>

13 Homologation Air Top Pro 25

E1 122R - 00 0662



Kraftfahrt-Bundesamt

DE-24932 Flensburg



MITTEILUNG

ausgestellt von:
Kraftfahrt-Bundesamt

über die Erteilung einer Genehmigung für einen Typ eines Bauteils nach der
Regelung Nr. 122 einschließlich Änderung Nr. 00 Ergänzung 07

COMMUNICATION

issued by:
Kraftfahrt-Bundesamt

concerning the granting of an approval of a component type pursuant to
Regulation No. 122 including amendment No. 00 supplement 07

Genehmigungsnummer: **E1*122R00/07*0662*00**
Approval number:

Grund (Gründe) für die Erweiterung (gegebenenfalls):
Reason(s) of extension (if any):
Entfällt
Not applicable

Abschnitt I
Section I

Allgemeines
General

- 1.1. Marke (Firmenname des Herstellers):
Make (trade name of manufacturer):
Webasto Roof & Components SE
- 1.2. Typ:
Type:
Air Top Pro 25
- 1.3. Merkmale zur Typidentifizierung, falls an der Einrichtung vorhanden:
Means of identification of type, if marked on the device:
Handelsbezeichnung
General commercial description

R122 E1*122R00/07*0662*00

Fig. 3 Homologation ATP 25 (page 1)

E1 122R - 00 0662

Webasto
Feel the Drive



Kraftfahrt-Bundesamt

DE-24932 Flensburg

2

Genehmigungsnummer: **E1*122R00/07*0662*00**
Approval number:

- 1.3.1. Stelle, an der diese Merkmale angebracht sind:
Location of that marking:
Auf dem Gehäuse und nach dem Einbau zusätzlich am Fahrzeug
On the housing and after the installation additional on the vehicle
- 1.4. Name und Anschrift des Herstellers:
Name and address of manufacturer:
Webasto Roof & Components SE
DE-Gauting, Landkreis Starnberg/82131 Stockdorf
- 1.5. Stelle, an der das ECE-Genehmigungszeichen angebracht ist:
Location of the ECE approval mark:
Auf dem Gehäuse
On the housing
- 1.6. Anschrift(en) der Fertigungsanlage(n):
Address(es) of assembly plant(s):
Webasto Roof & Components SE
DE-17033 Neubrandenburg

Abschnitt II Section II

1. Zusätzliche Angaben (gegebenenfalls):
Additional information (if any):
Entfällt
Not applicable
2. Technischer Dienst, der die Prüfungen durchführt:
Technical service responsible for carrying out the tests:
DEKRA Automobil Test Center der DEKRA Automobil GmbH
DE-01998 Klettwitz
3. Datum des Gutachtens:
Date of test report:
16.08.2024
4. Nummer des Gutachtens:
Number of test report:
202458672
5. Bemerkungen (gegebenenfalls):
Remarks (if any):
Handelsbezeichnung(en):
General commercial description(s):
Air Top Pro 25

R122 E1*122R00/07*0662*00

Fig. 4 Homologation ATP 25 (page 2)

E1 122R - 00 0662

Webasto
Feel the Drive




Kraftfahrt-Bundesamt
DE-24932 Flensburg

3

Genehmigungsnummer: E1*122R00/07*0662*00
Approval number:

6. Die Genehmigung wird erteilt
Approval is granted
7. Ort: DE-24932 Flensburg
Place:
8. Datum: 23.08.2024
Date:
9. Unterschrift: Im Auftrag
Signature:


Jörg Burgkhardt



RT22 E1*122R00/07*0662*00

Fig. 5 Homologation ATP 25 (page 3)

Si vous avez besoin de cette documentation dans une autre langue, veuillez vous adresser à votre revendeur local Webasto. Vous trouverez le revendeur le plus proche de chez vous sur : <https://dealerlocator.webasto.com/fr-fr>.

Pour donner votre avis (en anglais ou en allemand) sur ce document, veuillez envoyer un e-mail au : feedback2tdt@webasto.com

Europe, Asia Pacific:

Webasto
Krallinger Str. 5
82131 Stockdorf
Germany

UK only:

Webasto Thermo & Comfort UK Ltd
Webasto House
White Rose Way
Doncaster Carr
South Yorkshire
DN4 5JH
United Kingdom

Uniquement en Allemagne
Tel: 0395 5592 444
Mail: technikcenter@webasto.com



3319862A